

INTERCOMMUNALITÉ

Gréasque fait le forcing pour intégrer le pays d'Aix



Un débat sans passion partisane pour demander une nouvelle fois le rattachement de la commune au pays d'Aix. / PHOTO J.-R.C.

Au cours du dernier conseil municipal de Gréasque, présidé par Suzanne Maurel, les élus ont voté une motion concernant le rattachement de la commune de Gréasque à la Communauté du pays d'Aix (CPA). Pour Suzanne Maurel, "considérant l'annonce du président de la République visant à mettre en œuvre un acte III de la décentralisation et la nomination d'un préfet, en l'occurrence M. Thery, en vue de préparer un texte de loi instituant une métropole autour de Marseille; considérant la nécessité de repenser la décentralisation et que la métropole ne doit pas se construire au détriment des communes, mais mettre à leur service une identité nouvelle, reconnue à l'échelle européenne, que la métropole doit en priorité s'atteler aux problématiques qui permettent de structurer le territoire et le rendre plus attractif et plus dynamique; l'organisation des déplacements, le développement et l'harmonisation des transports en commun, l'emploi et le développement économique, l'enseignement supérieur et la recherche, le rayonnement culturel."

Unanimité

Après les débats, sans passion partisane, les élus à l'unanimité ont autorisé le maire à déposer la motion suivante : le conseil municipal tient à rappeler son opposition

à l'abrogation de la loi portant réforme des collectivités du 16 décembre 2010 mais soutient la volonté du gouvernement visant à l'amender et à la compléter. Il a rappelé l'action du préfet des Bouches-du-Rhône et la priorité à donner à la mise en œuvre du schéma départemental de la coopération intercommunale qui sera arrêté le 31 décembre 2012 et qui vise notamment à intégrer les communes isolées, dont Gréasque, et souhaite l'intégration rapide de la commune à la CPA et ce, dès 2013. Il a affirmé cependant son attachement au pilier communal : le maire mesure mieux que quiconque les enjeux de son territoire et les besoins de ses habitants. Le rôle du maire et les compétences générales des communes doivent être préservés, y compris en matière de droit des sols.

Pour terminer, le conseil municipal, appelle le gouvernement à renforcer la concertation initiée, à être à l'écoute de tous les acteurs du territoire, y compris la société civile et le monde économique, à privilégier une solution qui préserve le schéma de coopération intercommunale en favorisant néanmoins la prise en compte du fait métropolitain au travers d'un grand syndicat mixte "Marseille-Métropole", comparable à celui mis en place autour de Paris.

J.-R.C.

Refroidie par la métropole la CPA vote un budget tiède

Le budget primitif 2013 : "dans la continuité" mais adopté sans enthousiasme

Je ne veux pas stagner. Je veux que nous montrions que nous sommes et restons un territoire qui gagne, un territoire qui n'a pas peur". La méthode Coué, maniée par la présidente Maryse Joissains, n'a pas vraiment réussi à galvaniser les élus du pays d'Aix appelés à voter le budget primitif 2013 lors du dernier conseil communautaire. Gérard Bramoullé, en charge des Finances, n'avait pas vraiment fait preuve d'enthousiasme en présentant un "budget dans la continuité, bâti comme s'il n'y avait pas de changements institutionnels à venir". Entendez en faisant abstraction de "la menace métropole" qui plane sur l'avenir de la Communauté d'agglomération du pays d'Aix. Des masses financières - le budget s'élève à 480 millions d'euros-⁽¹⁾ à peu près équivalentes aux exercices précédents avec une section d'investissement en progression -129 millions- "pour booster, en ces temps de crise, un retour au tissu économique local". Et surtout un niveau de recettes

"Nous n'avons plus le même dynamisme qu'il y a quelques années..." JACKY GÉRARD, SAINT-CANNAT

maintenu "sans toucher aux taux de la fiscalité" communautaire. Pour l'instant, en tout cas... "Nous serons toujours en capacité de modifier les taux si la métropole nous oblige à le faire", a répondu Gérard Bramoullé aux élus qui auraient aimé "attendre un peu plus de visibilité sur l'avenir de la CPA" avant de voter le budget.

Parmi eux Loïc Gachon, le maire (PS) de Vitrolles qui s'est abstenu : "Ce budget arrive à un moment de grande incertitude pour notre institution, nous aurions dû prendre le temps de mesurer l'impact d'éventuels changements, a-t-il dit, regrettant le manque d'avancées sur les grands projets de la CPA dans la stratégie d'investissement : le plan de déplacements urbains est toujours en question. Le schéma de cohérence territoriale n'avance pas aussi vite que nous en aurions besoin, la politique communautaire des transports ignore des communes aussi importantes que Les Pennes-Mirabeau ou Vitrolles"... Une appréciation partagée par Jacky Gérard, le maire de Saint-Cannat, pour qui le budget souligne que "nous n'avons plus le même dynamisme qu'il y a quelques années". Le maire (PS) de Lambesc, Jacques Bucki, aurait lui aussi préféré décaler le vote du



Pour Gérard Bramoullé, le budget primitif 2013 de la CPA s'inscrit dans la continuité, bâti en faisant abstraction d'éventuelles révolutions institutionnelles. / PHOTO SERGE GUÉROULT

budget, "eu égard aux circonstances": "Ce qui nous aurait permis d'anticiper les éventuels changements à venir", égratignant au passage le volet "politique sportive" du budget, jugé peu équitable. Question équité, encore, remise au centre des débats par Christian Arnaud, élu PS de Simiane, qui a fait resurgir les vieux démons d'une politique communautaire trop axo-centrée: "Jean Chorro (vice-président en charge des transports, ndlr) avait promis que ce que nous réalisons pour Aix sera réalisé pour l'ensemble du territoire. Et à la lecture du volet transports de ce budget, je n'ai pas l'impression que nous en prenions le chemin..."

N.R.

(1) Le budget total s'élève à 463,15 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter 18,4 millions d'emprunts. La section fonctionnement s'élève à 333,8 millions et celle d'investissement à 129,35 millions. Le "soutien aux communes membres" représente 43,3% du budget; la valorisation et préservation du cadre de vie 16%; la culture 8,5%; le développement économique agricole et touristique 8%; les sports 7,5%; l'aménagement du territoire 6,5%; l'équilibre social de l'habitat 3,4%; l'accueil des gens du voyage 3,1%; la politique de la ville 2,8%; l'enseignement supérieur 0,8% et les relations internationales 0,1%.

LES SUBVENTIONS

► 40 000€ POUR RESSOURCE...

Une subvention de 40 000 euros a été votée au profit du centre Ressource "pour son action d'aide aux personnes atteintes de cancer et à leur entourage". Un centre pionnier en France qui a reçu cette année le prix de l'innovation de la fondation Roche après avoir reçu en 2011 le prix de la fondation Amgen et en 2010 le trophée de la Santé organisé par La Provence.

► ...ET 3 000€ POUR L'UNION DES MAIRES

Lors du précédent conseil communautaire, les élus du pays d'Aix avaient adopté les statuts d'un "pôle métropolitain de coopérations, librement consenti et respectueux des structures intercommunales existantes, plutôt que toute autre forme de rassemblement imposé et exclusif". Cette idée étant portée par l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, une subvention de 3 000€ lui a été allouée par la CPA "dans le cadre de ses actions de sensibilisation des habitants concernés".

POLITICORAMA

LA SÉANCE • 57 dossiers au menu du conseil municipal ce soir.

Dernier conseil municipal avant la trêve des confiseurs et une petite dernière empoignée sur le dossier Aix en bus? L'histoire ne le dit pas encore : au menu, ce soir, du conseil municipal, 79 délibérations, et un peu de métropole. Pas un vote mais une information du conseil sur le "principe de création d'un pôle métropolitain" voté par la CPA. Et encore, l'adoption du plan climat énergie territorial, la sécurisation de l'échangeur de la glacière sur le RD9 entre autres choses...

L'IDÉE • "Agir pour Aix", quelque chose de Ségolène Royal?

"La démocratie participative", Ségolène Royal en avait fait une incantation. Le nouveau groupe d'opposition municipale, emmené par le socialiste Jacques Agopian (sans Alexandre Medvedowsky et François-Xavier de Peretti) en fait aussi un credo. Dans un communiqué, le groupe exprime sa volonté d'associer les citoyens aixois "plus directement au débat" politique et aux décisions qui se prennent dans les conseils municipaux et communautaires. "Le groupe a donc décidé d'ouvrir les réunions de préparation des conseils à tous les citoyens intéressés" et propose "d'envoyer par courrier électronique l'ordre du jour de ces deux conseils, à tous les responsables associatifs, syndicaux, comités d'intérêts de quartiers et partis politiques qui le souhaiteraient. Ils pourront ainsi, en fonction de la nature des dossiers présentés, participer autour des élus d'Agir pour Aix aux réunions de travail et de préparation de ces assemblées. Leur connaissance du terrain et leur expertise, nous seront précieuses. Il est certain par exemple qu'en matière de déplacements, la consultation préalable des usagers, aurait sans doute évité le désastre d'Aix en Bus". Pour la préparation du conseil municipal du 28 janvier, expédition de l'ordre du jour à ceux qui le souhaitent, le jeudi 24 janvier et réunion de préparation le vendredi 25 janvier à 18 h, 20 rue du Puits Neuf. agir.pour.aix@gmail.com

A.D.

987256

La Villa Divina

LA NOTTE DE LA SAINT-SYLVESTRE

GRANDE SOIRÉE COSTUMÉE

THÈME WESTERN

31 DÉCEMBRE 2012

Sur réservation uniquement au 06 33 43 46 27 ou 04 42 24 48 10

975031

iDEALS -45% by La Provence

& Au bout des Ongles Marseille

Découvrez la marque O.p.i avec ce mini pack de vernis à prix avantageux!

15,40€ au lieu de 28€

Economie 16,60€

Dès maintenant sur www.i-deals.fr